

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

En lien avec le département du Pas-de-Calais, les accompagnements au titre du RSA ont pour objectif de favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle en fonction de la situation des bénéficiaires.

L'ACCOMPAGNEMENT PLIE

L'objectif de cet accompagnement est de mettre en œuvre des parcours individualisés par un référent unique afin de favoriser l'accès durable à un emploi et/ou à une formation qualifiante des participants.

Pour plus d'informations :

- contacter le PLIE de Béthune au 03 21 01 93 80
- aller sur le site internet www.plie-bethune.fr



Cofinancé par
l'Union européenne



SERVICE INSERTION LOGEMENT



122 rue d'Argentine
62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE



03 91 80 12 00



secretariat-sil@habitat-insertion.fr



www.habitat-insertion.fr



Suivez-nous sur LinkedIn



SERVICE INSERTION LOGEMENT



QUI SOMMES-NOUS ?



Depuis sa création en 1991, l'association Habitat Insertion s'efforce de proposer des réponses aux besoins socio-économiques repérés sur l'Arrondissement de Béthune (62400).

À travers ses établissements et missions, l'association veille à garantir l'accès aux droits, notamment le droit au logement et à l'emploi.



Le Service Insertion Logement (SIL) de Bruay-la-Buissière (62700) intervient dans le cadre de :

- l'accompagnement social des publics;
- l'hébergement en structure d'urgence ou temporaire;
- l'insertion professionnelle.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Nos missions sont d'accompagner des personnes présentant des problématiques multiples liées au logement.

LE LOGEMENT D'ABORD

Dans le cadre du logement d'abord, le service réalise des mesures Autonomie Dans Son Logement (ADSL). Elles visent à accompagner rapidement des ménages, dont le parcours rend complexes l'accès et/ou le maintien dans le logement, vers un logement durable, grâce à un accompagnement adapté renforcé, modulable et pluridisciplinaire.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

Dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement (FSL), le service accompagne, à la demande du département, des ménages en situation de difficultés sociales, administratives et budgétaires en lien avec le logement.

L'ACCOMPAGNEMENT BAILLEUR

Le service est conventionné avec des bailleurs sociaux et associatifs pour réaliser des diagnostics et des suivis des ménages de leurs parcs nécessitant d'être accompagnés

LA PRÉVENTION DES EXPULSIONS

● Les Diagnostics Sociaux et Financiers

Ce dispositif intervient dans la procédure d'expulsion locative. Il est destiné aux locataires en impayé et assignés au Tribunal d'Instance. À ce titre, le département mandate le service afin de rencontrer les familles au domicile pour effectuer ce diagnostic et prévenir l'expulsion.

● L'Équipe Mobile de Prévention des Expulsions (EMPREVEX)

Une équipe mobile composée de travailleurs sociaux du service va à la rencontre des ménages menacés d'expulsion dans le parc privé pour réaliser un diagnostic de leur situation et leur proposer un accompagnement.

L'HÉBERGEMENT



L'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Les demandes d'hébergement et les orientations sont portées par le SIAO de Béthune à l'issue d'un diagnostic d'évaluation.

Le service dispose de places d'hébergements meublés dans le diffus de différentes typologies à destination des ménages en situation de précarité avec le logement.

Selon les situations, les ménages peuvent être orientés en :

- Hébergement d'Urgence
- Hébergement temporaire

Tout au long du parcours en hébergement des ménages, les travailleurs sociaux du service réalisent un accompagnement individualisé

L'HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE (HUDA)

Le service dispose de places d'hébergement dans le diffus dédiées au public en demande d'asile. Les orientations émanent exclusivement de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration).

